

OPEN DES JEUNES ESPOIRS DE LA LIGUE PACA 2017 ETAPE DES ALPES MARITIMES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories **U12 (2005 et 2006) champ limité à 36 joueurs dont 12 filles** et **U10 (2007 et plus) champ limité à 27 joueurs dont 9 filles**
Les joueurs ayant un index inférieur ou égal à 36, jouent un parcours de 4900 m maximum pour les garçons et 4200 m maximum pour les filles, en formule Stroke Play
Les joueurs ayant un index supérieur à 36, jouent un parcours adapté en formule Stableford.
Pas de limite d'index. Le champ sera limité à 63 joueu(rs)es.

DATE ET LIEU

Dimanche 23 avril parcours du Provençal Golf

FORME DE JEU

Index inférieur ou égal à 36 : 2 tours de 9 trous Stroke Play. Départs Tour 1 à 9h30 et Tour 2 à 13h30. Repère jaune pour les garçons, rouge pour les filles.

Index supérieur à 36 : 1 tour de 9 trous Stableford du parcours "adapté". Départs à 11h30

Conditions particulières : Epreuve "non fumeur", chariots électriques et cadets non autorisés.

Accompagnateurs : Les accompagnateurs autres que ceux éventuellement désignés par le Comité devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

CLASSEMENT & PRIX

Classement pour chaque catégorie d'âge. Départage sur les 9, 6, 3 et le dernier trou.

Prix pour les joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 36 : 1 prix brut de chaque catégorie filles et 1 prix aux 1er & 2ème brut de chaque catégorie garçons.

Prix pour les joueurs dont l'index est supérieur à 36 : 2 prix pour les garçons et 2 prix pour les filles, dont au moins un pour les U10.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions devront parvenir au plus tard le lundi 18 avril par mail au cdgolf06@yahoo.fr en précisant le nom et le numéro de licence **et sur le blog du comité (<http://www.cdgolf06.com>) en utilisant le formulaire à l'intérieur de l'annonce de cette manifestation**. La liste des inscrits est établie en fonction de l'index.

Le montant de l'inscription de 20€ devra parvenir au Comité Départemental de Golf, Le Soleil d'or B1, Chemin de Rabiac Estagnol 941, 06600 Antibes, **avant la compétition**. La reconnaissance du parcours n'est pas comprise dans ce montant.